



HAL
open science

Licence Gestion

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Gestion. 2011, Université de La Rochelle. hceres-02036407

HAL Id: hceres-02036407

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02036407v1>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Evaluation des diplômes Licences – Vague B

ACADÉMIE : POITIERS

Établissement : Université de La Rochelle

Demande n° S3LI20000909

Domaine : Droit, économie, gestion

Mention : Gestion

Présentation de la mention

La licence mention Gestion est une licence de gestion généraliste destinée à préparer les étudiants à la poursuite d'études dans la plupart des masters de sciences du management. Les compétences et les aptitudes que la formation s'applique à développer sont celles utiles à l'exercice des différents métiers de la gestion et du management. Trois parcours sont proposés : un parcours Marketing-Vente, un parcours Comptabilité-Gestion, un parcours Hôtellerie Tourisme. La différenciation entre les trois parcours s'opère en licence 3.

Indicateurs

Année universitaire 2009 2010

Nombre d'inscrits en L1	183
Nombre d'inscrits en L2	180
Nombre d'inscrits en L3	270
% sortant de L2 pour intégrer une autre formation que le L3 correspondant	
% entrant en L3 venant d'une autre formation que le L2 correspondant	64,3 %
% d'abandon en L1	12,4 %
% de réussite en 3 ans	23 %
% de réussite en 5 ans	
% de poursuite des études en master ou dans une école	29,4 %
% d'insertion professionnelle	

Bilan de l'évaluation

- Appréciation globale :

La licence mention Gestion de l'Université de La Rochelle répond aux besoins du tissu économique local et elle est en adéquation avec les possibilités de poursuite en master. En matière d'insertion professionnelle, les métiers et les secteurs d'activité sont divers.

Le dossier répond à la plupart des critères d'évaluation. Les caractéristiques de la population étudiante montrent que la licence accueille en troisième année des étudiants de BTS et de DUT en poursuites d'études.



Le taux de réussite en licence est très faible, mais il devrait être amélioré grâce au renforcement des travaux dirigés. Le taux de poursuite d'études en master est lui aussi très faible, son amélioration est conditionnée par un élargissement de l'offre de master sur l'Université de La Rochelle.

Un partenariat avec Sup de Co La Rochelle est mis en œuvre, ses modalités ne sont pas décrites. Les étudiants peuvent suivre simultanément la licence de Gestion et le Bachelor Business.

- Points forts :
 - La formation allie l'apprentissage de compétences transversales et de compétences techniques liées à la mention.
 - La formation inclut des périodes professionnelles : stage et projet tuteuré.
 - Deux langues vivantes sont proposées sur l'ensemble du parcours.

- Points faibles :
 - Le taux de réussite en licence sur 3 ans est faible.
 - Les deux semestres d'une même année se compensent.
 - Les enseignements en économie semblent insuffisants.
 - La nature du partenariat avec le groupe Sup de Co La Rochelle n'est pas précisée.

Notation

- Note de la mention (A+, A, B ou C) : B

Recommandations pour l'établissement

Un renforcement du dispositif d'aide à la réussite et de suivi des étudiants devrait être encouragé pour améliorer les taux de réussite et les taux de poursuite d'études en master.

Compte-tenu de l'arrivée de nombreux étudiants par entrée directe en licence 3, des dispositifs de mise à niveau pourraient améliorer les taux de réussite.

Les modalités du partenariat avec Sup de Co La Rochelle devraient être décrites.

Le dispositif de compensation devrait être limité à une compensation semestrielle.